



Pos.	16 mm	Désignation	Problème possible	Solution	Contrôle/ remplacement si nécessaire	Remplacement au plus tard
Articulation modulaire						
1	SB9669-L0760	boulon à goupille fendue	usure	remplacer	tous les 6 mois	36 mois
3	SF0393-02	clavette avec goupille	rupture	remplacer	tous les 6 mois	36 mois
4	GS2210-040	rondelle de friction, Ø = 20 mm	usure	remplacer	tous les 6 mois	18 mois
4	GS2210-045					
4	GS2210-050					
4	GS2210-055					
4	GS2210-060					
5a	VE3771-11/15	joint torique pour la fixation de la vis de réglage sur orthèse	usure	remplacer	tous les 6 mois	18 mois
5c	VE3771-04/10	joint torique pour la fixation de la vis de limitation du mouvement	usure	remplacer	tous les 6 mois	18 mois
6	SF0563-2/AL	plaque supérieure	usure	remplacer	tous les 6 mois	36 mois
7	SC1405-L12	vis à tête fraisée avec empreinte à denture multiple	usure	remplacer	tous les 6 mois	36 mois
8	SC1405-L12	vis à tête fraisée avec empreinte à denture multiple (vis axiale)			tous les 6 mois	36 mois
Mécanismes de ressort						
9	VE3771-08/10	joint torique pour la fixation du mécanisme de ressort	usure	remplacer	tous les 6 mois	-
10	SF5803-15/07	mécanisme de ressort, bleu, normal, liberté de mouvement max. 15°.	glissement des rondelles Belleville	réaligner les rondelles Belleville à l'aide d'une pince	tous les 6 mois	18 mois
10	SF5803-15/15	mécanisme de ressort, vert, moyen, liberté de mouvement max. 15°.				
10	SF5803-10/21	mécanisme de ressort, blanc, fort, liberté de mouvement max. 10°.				
10	SF5803-10/31	mécanisme de ressort, jaune, très fort, liberté de mouvement max. 10°.				
10	SF5803-05/63	mécanisme de ressort, rouge, ultra-fort, liberté de mouvement max. 5°.	grincement du ressort de pression	graisser le ressort de pression avec la graisse pour articulation d'orthèse		
Étriers de pied modulaires, ancrs modulaires et montants modulaires						
11	BR1110-L030	douille de guidage	usure	remplacer	tous les 6 mois	18 mois
12	voir catalogue	étrier de pied modulaire	usure ou rupture	remplacer	tous les 6 mois	48 mois
13	voir catalogue	ancres modulaires et montants modulaires	usure ou rupture	remplacer	tous les 6 mois	-